

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 18 avril 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Olivier FREGEAC représenté par Arnaud MERCIER - Vincent LANGUILLE représenté par Georges CRISTIANI - Georges ROSSO représenté par Gaby CHARROUX - Michel ROUX représenté par Amapola VENTRON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Emmanuelle CHARAFE - Jean-Pascal GOURNES - Éric LE DISSES.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS-011-15843/24/BM

■ Attribution d'une subvention spécifique à l'association "Je m'engage pour l'Afrique", en soutien de la Résidence 2024 - Approbation d'une convention - MGDIS n°8851

88260

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de son agenda du développement économique, la Métropole en lien avec ses partenaires, travaille à renforcer sa place dans la compétition internationale, à s'affirmer comme le hub Europe-Méditerranée-Afrique, à rayonner et influencer en Europe, à conforter la visibilité et l'identité du territoire, à travers notamment ses filières d'excellence.

L'association « Je m'engage pour l'Afrique » - JMA, est un incubateur de politiques publiques implanté à Paris, visant à faire émerger la prochaine génération de citoyens engagés pour l'Afrique.

Lancé en janvier 2021 par le duo « Forbes Under 30 Afrique », Ileana SANTOS et Amina ZAKHNOUF, l'incubateur de politiques publiques de JMA s'inspire du « Policy Cycle » pour construire un cercle vertueux des politiques publiques pour une Afrique performante.

En tant qu'Africains, Européens et Méditerranéens convaincus que l'avenir du monde se joue en Afrique, cet incubateur de politiques publiques agit sur 3 axes :

- Accélérer la participation citoyenne et l'engagement afin de faire émerger une nouvelle génération de jeunes engagés pour l'Afrique.
- Créer un espace de réflexion et d'échanges pour repenser les politiques publiques liées aux enjeux clés du développement de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.
- Faire de la politique publique l'affaire de chaque jeune engagé pour l'Afrique à travers la création de contenu pédagogique sur les enjeux clés du développement du continent.

Pour faire grandir le cercle de ces réflexions autour d'enjeux de développement universels qui dépassent largement l'échelle locale, l'association « Je m'engage pour l'Afrique » - JMA a lancé une première résidence temporaire à Paris en 2023 avec pour thème central «Les jeunes architectes des villes africaines de demain». Le bilan positif de cette expérience a permis de mettre en exergue les voies de réflexion sur l'attractivité des villes secondaires africaines et de leur impact sur le reste du monde.

Cette action de résidence rejoint pleinement l'ensemble des réflexions conduite par la démarche Provence Africa Connect, résolument tournée vers l'international.

Face à la complexité des défis mondiaux tels que les changements climatiques, les inégalités croissantes, les tensions géopolitiques, les transitions technologiques rapides et la désinformation, l'urgence d'acquérir une pensée critique et la capacité à analyser des informations contradictoires est indéniable.

C'est à ce titre que la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite accueillir du 13 au 16 juin 2024 au siège institutionnel de la Métropole à Marseille, la deuxième édition de cette résidence temporaire. Son concept unique pour partager cette culture de débats permettra notamment de capter la jeunesse du territoire métropolitain issue notamment des diasporas, des jeunes venus du continent africain ou encore les jeunes du Conseil des Jeunes Métropolitains, préalablement sélectionnés par un appel à candidatures co-organisé avec les partenaires de la démarche « Provence Africa Connect ». Sur quatre journées, soixante personnes aux parcours variés se côtoieront et feront émerger des idées novatrices.

Avec pour fil conducteur l'innovation, ce sont autour d'ateliers et de discussions ciblées, de temps de networking et de visites à la rencontre d'acteurs du territoire, que ces publics pourront engager des conversations citoyennes sur des sujets d'avenir commun tels que :

- L'alimentation.
- L'eau.
- La santé.
- L'énergie.

Une séance publique permettra de partager les résultats de ces ateliers.

L'association « Je m'engage pour l'Afrique » - JMA est soutenue par le Ministère des affaires étrangères, la Délégation interministérielle à la Méditerranée et l'Agence Française de Développement.

L'association souhaite réaliser son action et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2024, dossier MGDIS N° 8851.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association « Je m'engage pour l'Afrique », une subvention de fonctionnement spécifique d'un montant de 30 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant actualisation de l'agenda du développement économique métropolitain ;
- La délibération n° FBPA-042-15297/23/CM du Conseil de la Métropole du 7 décembre 2023 approuvant le règlement budgétaire et financier modifié.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le positionnement de Hub Europe-Méditerranée-Afrique est un axe majeur de l'agenda du développement économique ;
- Que l'association « Je m'engage pour l'Afrique » - JMA contribue à la stratégie Europe-Méditerranée-Afrique du territoire et agit sur des enjeux partagés de participation citoyenne sur la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention spécifique à l'association « Je m'engage pour l'Afrique » - JMA d'un montant de 30 000 euros, au titre de l'exercice 2024.

Article 2

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association « Je m'engage pour l'Afrique ».

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2024 pour 80 % et de l'exercice 2025 pour 20 % en section de fonctionnement : chapitre 65, nature 65748, fonction 64.

Ces crédits relèvent de la politique « Développement économique, innovation, attractivité territoriale », de la sous-politique « Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales » et du programme « Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales » et seront exécutés par le service gestionnaire « 4SRII ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Fonds européens
Relations internationales

Vincent LANGUILLE